

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE NANCY**

5, place de la Carrière
Case Officielle 20038
54036 NANCY CEDEX
Téléphone : 03.83.17.43.43
Télécopie : 03.83.17.43.50

Greffe ouvert du lundi au vendredi de
9h00 à 12h00 - 13h30 à 16h00

2000938-7

Maître
AARPI VIDAL AVOCATS
8 rue du Mont Thabor
75001 PARIS

Dossier n° : 2000938-7

(à rappeler dans toutes correspondances)

LE SYNDICAT DES MÉDECINS AIX ET RÉGION c/
AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ GRAND EST

ACCUSÉ DE RÉCEPTION RÉFÉRÉ ET AVIS D'AUDIENCE (URGENCE)

Maître,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre requête en référé et de vous informer qu'elle a été enregistrée le 31/03/2020, sous le numéro mentionné ci-dessus.

Vu l'extrême urgence, le juge des référés a fixé l'audience le 03/04/2020 à 11:00 heures. Cette lettre vaut convocation à cette audience, au cours de laquelle vous pourrez présenter vos observations orales. L'audience se tiendra à l'adresse ci-dessus.

Je saisis cette occasion pour vous adresser les recommandations suivantes :

- afin de permettre le rattachement de vos courriers à votre dossier, veuillez mentionner le numéro d'enregistrement qui figure en tête de la présente lettre sur toutes les pièces ou correspondances relatives à cette affaire ;
- ne manquez pas, jusqu'à l'issue de la procédure, d'informer le greffe du tribunal administratif de vos éventuels changements d'adresse. Pour permettre de vous joindre plus facilement, en cas de nécessité, vous pouvez communiquer au greffe vos numéros de téléphone et de télécopie ;

L'état de l'instruction de ce dossier peut être consulté avec le code d'accès confidentiel T54 - 2000938 - 26332 sur le site internet <http://sagace.juradm.fr>.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Maître, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation le greffier,